



COMMUNIQUÉ

Parcs nationaux, parcs marins : + 40 ETP Vraie création d'emplois ou jeu de bonneteau entre services ?

La ministre de la transition écologique, Barbara Pompili et sa secrétaire d'Etat à la biodiversité, Bérangère Abba, viennent d'annoncer une augmentation de 40 ETP, dès cette année, des effectifs des parcs nationaux et aires marines protégées avec une répartition qui reste à préciser.

Le Sne-FSU acte cette décision inattendue dans le contexte actuel.

Le Sne-FSU remercie chaleureusement tou-tes les militant-es et agent-es qui se sont mobilisé-es au cours des derniers mois, sans qui la question des moyens des espaces protégés serait encore dans les oubliettes de l'actualité. Il les invite à savourer cette avancée, avec prudence !

Cette annonce vient casser la dynamique mortifère de suppressions de postes engagée depuis de longues années, mais le Sne-FSU s'interroge : **d'où viennent ces ETP ?** Sans autres précisions et en l'absence de toute loi de finance rectificative, le Sne-FSU craint que derrière cette annonce se cache un jeu de dupes entre services et opérateurs du ministère de la transition écologique (MTE). Déshabiller les uns pour habiller les autres ...

Le Sne-FSU rappelle également que :

- Sur la décennie passée, malgré la création de deux nouveaux parcs nationaux, le volume des emplois perdus par les parcs nationaux est bien supérieur, en particulier pour les parcs nationaux historiques : Cévennes, Ecrins, Mercantour, Pyrénées, Vanoise ... chacun d'eux a perdu une vingtaine d'emplois !
- L'AFB puis l'OFB ont été créés avec un déficit structurel important de moyens humains, en particulier dans les parcs naturels marins, déficit reconnu dans tous les rapports d'inspection produits depuis 2016 !

Pour que cette annonce ponctuelle ne constitue pas qu'un effet d'annonce, le Sne-FSU demande donc à la ministre une totale transparence sur l'origine des postes budgétaires et d'autre part un engagement pluriannuel sur une réelle augmentation des moyens de ces aires protégées, pour leur permettre de retrouver une vraie capacité à satisfaire aux objectifs de protection attendus.

C'est bien l'ensemble des opérateurs de l'eau et de la biodiversité appelés à contribuer à la réussite des politiques de reconquête de la biodiversité qui doivent être intégrés dans une dynamique positive de moyens et d'effectifs. A ce jour, ces opérateurs ne sont pas suffisamment dimensionnés pour remplir correctement les missions qui leur sont assignées et ainsi affronter les enjeux environnementaux actuels et futurs.

Au-delà, le Sne-FSU rappelle que c'est l'ensemble des services et établissements publics du ministère de la transition écologique qui tous, contribuent aux ambitions de la France en matière de lutte contre les dérèglements écologiques, mais subissent des réorganisations et des réductions drastiques et continues de moyens depuis une dizaine d'années : de l'ordre de 25 000 ETP en moins pour les seuls services du MTE, hors opérateurs !

Face aux défis majeurs du vivant, il est urgent de déployer un plan ambitieux de reconquête du service public de l'environnement.

Les Lilas, le 25 février 2021

Contact presse :

Véronique CARACO-GIORDANO – 06 66 13 95 97

Frédéric GOULET – 06 67 68 49 13

Patrick SAINT LEGER – 06 70 81 17 16